

RENFORCEMENT DES COMPETENCES ECRITES ET ORALES POUR LES BENEFICIAIRES DANS UNE DEMARCHE VAE

PUBLIC VISÉ

Tout public

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée de formation : 128 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 12h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

GRETA Val-de-Marne

Site Victor HUGO

5 rue Pierre Curie

94230 CACHAN

Site accessible aux personnes en situation de handicap

CONTACT

GRETA Val-de-Marne

Gaëlle Fernandez

Tél : 01 49 08 59 80

greta94.hugo@ac-creteil.fr

Référent handicap :

Riadh Baghli

greta94.referent.handicap@ac-creteil.fr - Tél : 01 45 16 19 19

Consulter notre Politique Handicap

TARIFS

Prix tarif public maximum :

Tarif heure stagiaire : 12,50 €.

Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

Type de financement :

Plan de développement des compétences, VAE, Projet de transition professionnelle, Prise en charge demandeur d'emploi possible

CODES

NSF : 131

Formacode : 97005

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences écrites pour la rédaction du livret 2
- Maîtriser les compétences orales pour la préparation au jury VAE

PRE-REQUIS

Être engagée dans une démarche VAE avec un projet validé
Prescription par le DAVA
Niveau A2 ou B1 selon la certification visée

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Entretien individuel

MODALITES PEDAGOGIQUES

Contenus et durées individualisées
Cours du jour

CONTENUS

- ▶ Communiquer à l'oral
 - parler de soi, de ses motivations et justifier ses choix
 - parler des formations suivies, de ses expériences, valoriser ses compétences, ses qualités en lien avec son projet
 - structurer de façon chronologique son discours
- ▶ Communiquer à l'écrit
 - présenter ses motivations, justifier ses choix
 - décrire ses expériences, ses formations suivies
 - décrire son environnement de travail, ses activités
 - comprendre, déchiffrer le référentiel métier visé

VALIDATION

- ▶ attestation de fin de formation

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Formation complémentaire pour l'obtention de la certification visée